En Jeu. Histoire et mémoires vivantes

N° 9 | 2017
L'Europe et « ses » juifs. Une première approche

Le destin d'une communauté méditerranéenne. Les mémoires privées des juifs libyens

Marialuisa LUCIA SERGIO

Édition électronique :
URL :
https://en-jeu.numerev.com/articles/revue-9/911-le-destin-d-une-communaute-mediterraneenne-les-memoires-privees-des-juifs-libyens
DOI : numerev_1514
Date de publication : 05/06/2017

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : LUCIA SERGIO, M. (2017) Le destin d'une communauté méditerranéenne. Les mémoires privées des juifs libyens. *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, (9). https://doi.org/10.34745/numerev_1514

L’exode juif de la Libye en 1967, à la suite d’une violente attaque des nationalistes arabes, marque la dispersion d’une des communautés de mizrahim les plus anciennes de la Méditerranée. L’arrivée à Rome de milliers de réfugiés juifs provenant de l’ancienne colonie de Libye fit revivre aux Italiens le souvenir refoulé de son passé colonial. Sur la base de sources inédites, à savoir les interviews avec certains membres de la communauté juive tripolitaine en Italie, cette recherche vise à analyser les ambivalences du processus postcolonial libyen fluctuant entre position philo-occidentale et propagande nassérienne à travers la loupe des rapports entre les juifs, les anciens colonisateurs italiens et la majorité arabe.

Mots-clés :
Réfugiés, Juifs libyens, Colonialisme italien, Troisième guerre israélo-arabe

L’histoire de l’hébraïsme dans les régions qui composent la Libye d’aujourd’hui s’enracine dans l’ancienneté[1]. À l’époque moderne et contemporaine, la présence juive, tant sous la domination turque que sous l’italienne, contribua en grande partie à l’essor économique, commercial et culturel du pays[2]. La communauté juive de la Libye, concentrée principalement sur les côtes, surtout dans les villes de Tripoli et de Benghazi et dans la région montagneuse du Djebel al-Nefusa, ne constituait pas une unité homogène. Dans sa grande majorité elle parlait un dialecte arabo-judaïque, abstraction faite de la composante séfarade qui parlait un idiome hispano-judaïque, à savoir un véritable castillan enrichi de mots recueillis tout au long de ses diverses pérégrinations. Il y avait finalement les juifs en provenance de l’Italie, déjà présents en Libye depuis le XV^{e} siècle[3], qu’on appelait « gurni », du nom arabe de Livourne[4].

Ces dernières années, grâce à de nouvelles études collectives qui ont exploré plus systématiquement les sources mémorielles, l’histoire du judaïsme libyen a beaucoup progressé[5]. Cependant la période d’Idris al-Sanusi, d’abord émir de Cyrénaïque en 1949 et ensuite roi de la Libye indépendante de 1951 à 1969, reste tout-à-fait en marge de cette historiographie[6].

Les enjeux pour aboutir à l’indépendance ne se posèrent pourtant pas seulement en termes de construction institutionnelle et politique puisque, dans la perspective de la construction de la nouvelle nation libyenne, une tension croissante fut implicite entre l’identité islamique promue par les nouvelles élites dirigeantes et les différentes minorités linguistiques/religieuses présentes dans le pays, comme ce fut juste le cas de la minorité

juive.

Cette recherche vise à contribuer à l'historicisation des années entre l'indépendance et la *Jamahiriya* par le biais d'entrevues orales, originales et directes, avec quelques anciens réfugiés juifs de 1967, dont les témoignages ont le mérite d'éclairer tant les contradictions du Royaume-Uni de Libye que les ambiguïtés inscrites dans l'héritage colonial italien.

L'option méthodologique adoptée, à savoir l'interview « semi-structurée »[7], intègre des critères générationnels et sociaux. Le critère générationnel porte sur la valorisation d'un échantillon d'interviewés choisis parmi ceux qui sont nés durant ou immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, c'est-à-dire ceux qui, en 1967, étaient des enfants ou des adolescents ou bien des jeunes adultes, censés, aujourd'hui, être les dépositaires de « mémoires vivantes »[8]. Le second critère concerne un triage de cas d'espèce familiaux à la loupe d'expériences paradigmatiques de l'histoire de la communauté juive (le *statut* social des grands-parents pendant l'administration italienne ; la présence de membres de la famille parmi les victimes des pogroms durant la période anglaise ; leur position personnelle une fois émigrés en Italie)[9].

LES JUIFS LIBYENS DU PASSÉ COLONIAL À L'INDÉPENDANCE : ENTRETIEN AVEC ALFONSO RENATO NAHUM, SIMONE HALFON, SHALOM TESCIUBA

L'occupation de la future Libye avait été agencée par l'Italie sans tenir absolument compte de tout ce qui a trait aux connaissances des spécificités historiques du lieu et de ses diverses réalités culturelles et religieuses[10], y compris celle des juifs libyens[11]. Sous cet angle, l'histoire familiale des interviewés apparaît comme emblématique.

Alfonso Renato Nahum[12] parle de son grand-père maternel, Rabbi Hai Gabison, qui – étant lors de l'administration italienne un notable de la synagogue de Tripoli (chef du tribunal rabbinique et maître de *yeshiva*) – était souvent appelé à résoudre les conflits entre la communauté juive et le gouvernorat colonial[13]. Alfonso met en évidence les ambivalences du projet colonial : si d'une part l'« occidentalisation » apportée par les Italiens représente pour la communauté juive, en comparaison avec la période ottomane, une expérience « libératrice » et porteuse de « moyens de culture » pour la création de « lieux de socialisation » (écoles, cercles culturels), de l'autre, les lois raciales de 1938 déterminent un « changement drastique », comme l'attestent les « bandes fascistes armées de matraques dans la *Hara* »[14].

Ces ambivalences sont également soulignées par Nassim (surnommé Simone) Halfon[15]. Son grand-père maternel, le chevalier Musci (Moshe) Fellah avait été, sous l'administration italienne, le fournisseur attitré de l'Armée pour l'approvisionnement de différentes marchandises (manteaux en laine, selles de cheval etc.). On détecte une pointe de fierté lorsque Simone décrit son grand-père comme un *self-made man* qui, parti de rien, « avait su gagner l'estime de tout le monde » et pouvait garantir à sa famille une certaine aisance, en dehors de la *Hara*, dans un élégant immeuble au

centre d'une Tripoli moderne qui, à ses dires, était « une photocopie en petit de Rome ». Simone aime, en tout cas, à préciser la différence entre les Italiens « émigrés » pour des raisons économiques et les colonisateurs (politisés) ; de ces derniers il remarque la mentalité discriminatoire et de classe, demeurant encore dans certains milieux italiens de la Tripoli d'après-guerre, typique d'une « véritable graine de fascistes » qui prenait une pose hautaine, l'air de dire : « juif, descends du bus !»

D'autre part, on peut ajouter ici que, s'il est vrai que le gouvernorat italien avait laissé en héritage aux Anglais (en Tripolitaine de 1943 à 1951) une « infrastructure de routes, de villages agricoles et d'autres œuvres publiques », il n'est pas moins vrai qu'il avait ôté toute chance à la formation d'une « citoyenneté avertie et politiquement active ».[16] Le peuple libyen, dépourvu de moyens adéquats de pratiquer la participation politique, allait remplacer le concept de citoyenneté par un genre de nationalisme qui, loin d'être véhicule d'unité et de solidarité, s'accordait aux seuls éléments compréhensibles par la population, c'est-à-dire la tribu et la religion islamique[17].

C'est sur cette toile de fond que 31 343 juifs avaient été poussés à émigrer en Israël par le pogrom ravageur du 4 novembre 1945 (au cours duquel 132 juifs avaient été massacrés) et par celui du 1-13 juin 1948[18].

Par rapport aux évènements de 1945, Simone Halfon rapporte le pénible souvenir familial du premier pogrom au cours duquel perdirent la vie, respectivement à Tripoli et au village d'Amrus (Suq al-Jum'ah), son grand-père Musci, tué durant le pillage de son entrepôt-marchandises ainsi que sa tante paternelle Lisa Halfon Sasson, alors enceinte, qui fut « éventrée » au poignard avec son enfant d'un an et demi[19].

Alfonso Nahum, pour sa part, a imprimé dans sa mémoire l'expérience du deuxième pogrom en 1948. À l'époque il n'avait que 5 ans ; barricadé chez lui au troisième étage avec sa famille, il se hisse à la fenêtre pour épier ce qui est en train de se passer dans la rue :

« Il y avait un magasin au coin de la rue, qui était à un épicier juif, qui gentiment accordait à mon papa la permission d'y garer tous les soirs son vélo. Le vélo en ces temps-là était une petite fortune et je me rappelle qu'en regardant à travers les fentes des volets, je vis qu'à un certain point le magasin prit feu et moi, tout petit, je criais : papa, ton vélo… ton vélo… Après quoi, je me souviens que j'entendis des hurlements et je vis soudain un arabe surgir d'une ruelle en courant et qu'aussitôt à proximité de ma maison il y avait des militaires anglais qui soulevèrent leurs casques et tirèrent sur lui à bout portant. »

En tout cas, au vu des faits tragiques de 1945, dans lesquels les juifs tripolitains s'étaient trouvés pris au dépourvu et sans défense, en 1948, la communauté s'était bien organisée pour l'autodéfense grâce à l'aide du groupe Haganah[20].

À ce propos, le témoignage de Shalom Tesciuba[21], qui a vécu personnellement ces événements, est important. Tout en n'étant qu'un garçonnet de 14 ans, il avait aidé sa communauté à se défendre contre les assauts des bandes arabes armées. Shalom avait été instruit par des jeunes sionistes en provenance d'Israël :

« Eux [les sionistes] – se souvient-il – avaient remarqué que j'allais d'habitude dans les Cercles Maccabi et Ben Yehuda jouer du ping-pong avec une compagnie d'amis et ils nous donnaient des sacs de légumes ou de fruits où nous trouvions une grenade à main et un pistolet. »

Pour faire comprendre la nécessité de l'autodéfense, l'interviewé rapporte l'épisode d'une famille de juifs « étranglés chez eux » et puis jetés dans les flammes de leur maison, d'où on entendait les hurlements de douleur à quelques centaines de mètres. Shalom tient beaucoup à ce qu'on mentionne le nom d'un des meurtriers, Sasi Burghigh, « un homme méchant, habillé tout le temps comme un militaire, trapu et haut comme trois pommes ».

Durant les années de l'Indépendance, Shalom devient un commerçant à succès qui installe plusieurs épiceries dans les différents quartiers de Tripoli. Il garde un bon souvenir de cette période qui, jusqu'en 1967, peut être considérée comme une parenthèse d'apaisement, si ce n'est de tolérance. En effet la Libye, dès son indépendance le 24 décembre 1951, se caractérisa par une orientation philo-occidentale soudée par le traité avec les États-Unis du 9 septembre 1954. Dès 1954, le Premier ministre Mustafa Ben Halim privilégia le rapprochement des États-Unis dans le cadre d'un projet arabe où la Libye représentait, à côté du Maroc et de la Tunisie, l'axe d'un front modéré. Cette modération dans la politique étrangère du roi Idris ne réussira pas, toutefois, à empêcher la diffusion en Libye du nationalisme panarabe d'importation égyptienne qui, par la radio *Sawt al-Arab* (voix des arabes), colportait les mots d'ordre de la propagande nassérienne[22]. Au sentiment anti-occidental de la population vint paradoxalement s'ajouter, à partir de 1959, la richesse produite par l'exploitation du pétrole, qui finit par provoquer une montée de la corruption des ministres et des fonctionnaires d'État[23]. Après Ben Halim, il n'y eut que des exécutifs faibles, incapables d'assurer tant la modernisation que la cohésion d'un pays divisé où les élites, revendiquant une « place au soleil » grâce à l'exportation de l'or noir, envisageaient de renverser l'ordre politico-social en regardant Nasser d'un œil admiratif[24].

En ce contexte, à l'encontre de tous les engagements pris par le gouvernement devant les Nations-Unies pour la sauvegarde des droits des minorités, la Libye avait entrepris des mesures restrictives contre les juifs telles que l'interdiction de la correspondance avec Israël ou la législation interdisant l'emploi dans le secteur bancaire et dans les compagnies pétrolières. À tout cela vint s'ajouter la limitation de la liberté de circulation : on remplaçait les passeports par les *Temporary Travel Documents*, valables pour un seul voyage, et on interdisait la concession de visas à tous les membres d'une même famille, ce qui signifiait qu'au moins une personne devait rester en otage dans le pays[25].

En évoquant cette situation sans issue et la résidence forcée en Libye depuis 1951,

Simone Halfon utilise la métaphore d'« un oiseau emprisonné dans une cage « pour exprimer un sentiment de claustrophobie. À la question concernant la cohabitation avec les arabes, Simone répond en indiquant sur son visage la cloison nasale déviée à la suite d'une bagarre entre gars à la sortie de l'école, quand il faisait ses études à l'institut d'État italien Guglielmo Marconi à la fin des années 1950. Il explique cependant que, « au cœur de la ville », il y avait somme toute « du respect réciproque » au sens que, lorsque les gars juifs réagissaient aux avanies des arabes du même âge, c'est-à-dire « si l'on les battait », on obtenait le respect. Ne pas se montrer soumis, c'était précisément pour les juifs « la seule méthode de cohabitation sinon – précise-t-il – il pouvait arriver qu'en se promenant dans la rue on attrape un gros crachat à la figure ».

Le récit d'Alfonso Nahum ouvre plutôt une fenêtre directement sur la modernisation libyenne des années 1950, marquée par un mélange de cultures et d'appartenances. Il dresse le tableau d'une cohabitation plus ou moins pacifique au sein de l'école où l'on respirait un climat « plus détendu et jovial ». La plupart de ses camarades de classe italiens s'acheminaient par des routes en serpentin pour rejoindre l'école en provenance des anciennes fermes coloniales des faubourgs. Cette marche de plusieurs kilomètres au petit matin témoigne du désir de rachat de ceux qui « voulaient maintenant étudier » pour s'émanciper de la pauvreté de la génération « des Italiens qui arrivaient dans le désespoir entre les années1920 et 1930 ». Quant aux rapports avec les arabes, il explique que ses années d'études s'écoulent dans un calme apparent :

« Comme c'est souvent le cas dans les États de nouvelle constitution, où les gouvernants font toute une série de promesses du genre : "nous devons vivre en frères pour faire progresser ce pays", il y avait un vent de nouvelle collaboration indépendamment des divisions latentes. Mais ces divisions, au fur et à mesure qu'on avançait, se firent au contraire de plus en plus évidentes parce que les Libyens avaient beaucoup de ressentiment contre les Italiens qui n'étaient pas rapatriés. À l'égard de la communauté juive, cette hargne allait s'accroître sur des tons de plus en plus perçants. Il suffisait d'un discours animé sur une place ou dans une mosquée pour ressentir le lendemain une tension, invisible et pourtant sensible. »

Bardé enfin d'un diplôme en comptabilité obtenu avec les meilleures notes, Alfonso entreprend sa carrière dans l'import-export. Il avait aussi reçu des offres d'emploi de la part de filiales locales des banques de Rome et de Naples mais, au grand étonnement des dirigeants italiens – qui n'étaient évidemment pas au courant de la législation discriminatoire contre les juifs –, il est contraint à y renoncer. Ces banquiers et les patrons d'entreprises, arrivés en Libye depuis la découverte du pétrole, étaient définis à l'époque par la presse italienne comme « nouveaux Italiens » en raison de leur extranéité au regard du passé colonial[26]. Ils vont grossir les rangs de la bourgeoisie cosmopolite tripolitaine déjà constituée par le noyau historique de Grecs et de Maltais, par les Anglo-Américains stationnés dans les bases militaires et par des Yougoslaves, Espagnols, Australiens arrivés plus récemment, dont la plupart étaient médecins, dentistes, architectes, etc.

Malgré l'évolution de cette société hétéroclite, les souvenirs des interviewés concordent tous au sujet du manque d'une institution qui puisse faire office d'agrégation dans le complexe processus de définition de l'identité nationale après 1951. Presque tous jugent l'école, encore largement gérée par les Italiens[27], peu adéquate à remplir la tâche de médiation des conflits culturels[28].

Miriam Meghnagi[29] se souvient, par exemple, que les Italiens affublaient les juifs du sobriquet méprisant de *ciaccio* se référant à la phonétique judaïque-arabe tripolitaine qui prononce souvent le son d'un Ä doux[30].

Ainsi ajoute-t-elle :

« Jamais je n'oublierai des enseignantes prévenantes qui nous prêtaient attention, mais je me rappelle aussi d'autres qui, au contraire, maltraitaient les élèves. Certaines d'entre elles arrivaient jusqu'à lever la main sur de pauvres gamines qui, si ça se trouve, avaient du mal à apprendre. Je pense que beaucoup d'enseignants avaient une mentalité fasciste. C'était affreux ! »

En outre, les programmes d'études de l'école italienne, basés sur l'accumulation de notions, ne s'encombraient pas de l'histoire et de la réalité tripolitaine, si bien qu'on se limitait à un apprentissage mnémonique, tandis qu'il y avait au-dehors une ville qui offrait ses innombrables suggestions. De surcroît s'ajoutait la censure du gouvernement libyen sur les programmes scolaires :

« Nous étudions sur des textes italiens qui n'accordaient pas de place à Tripoli alors qu'il y avait tant de choses à raconter… On parlait par contre de patelins italiens aux toits en pente. Je me souviens de l'histoire de l'art… du chapiteau corinthien… À Tripoli, il y avait un tas de ruines romaines et en l'occurrence c'était si simple et possible pour nous de les voir, tandis que c'était tellement loin l'Italie que nous ne pouvions qu'apprendre par cœur. Sur la carte géographique, il y avait une tache noire sur Israël parce que les livres étaient épurés par les autorités libyennes. »

Et pourtant l'Italie et la langue italienne ne sont pas dédaignées par les juifs de Tripoli surtout dès lors que toutes les dispositions prises à l'encontre des juifs font rêver d'un monde, au-delà du bord de la mer libyenne, tel un espoir de liberté :

« Je me souviens encore d'une dissertation, dont le sujet portait sur la mer. J'esquissai également un croquis et y plaçai un petit bateau à voiles, parce que pour nous la mer c'était le plus important, tantôt du fait qu'elle baignait Tripoli, tantôt parce que la mer, qu'on regardait là où l'horizon allait se perdre, signifiait aller ailleurs, aller en Italie qui, pour nous, représentait un rêve immense, puisqu'il était interdit aux juifs de partir. »

Miriam a toutefois grandi dans un milieu familial qui n'était point italianisé au sens de l'homologation, mais au contraire fier de son multiculturalisme, de sa contamination

positive avec le contexte arabe. Même si ses parents parlent italien avec leurs fils et s'habillent à l'européenne, l'arabe reste la langue de tous les jours et, dans l'armoire, ils gardent encore la JabÄlÄ«yah et le burnous, soit les vêtements traditionnels arabes. En outre, il y a les petites habitudes orientales de la vie quotidienne : les nattes par terre, le thé accompagné de cacahuètes et d'amandes, le salep, les panicules cuites au fourneau à charbon…

Les limites de l'école italienne apparaissent également dans les mémoires de Hamos Guetta[31]. À l'école maternelle fréquentée par Hamos et dirigée par des religieuses, les enfants juifs étaient contraints à se mettre à genoux et à prier dans la chapelle et étaient discriminés même durant la récréation : les enfants catholiques avaient droit à dix tours sur la balançoire, alors que les juifs n'étaient poussés que cinq fois par les nonnes, de façon à ce que la durée du jeu fût plus brève.

Les rapports des juifs avec la communauté italienne étaient caractérisés, selon Hamos, par une espèce de « dualisme ». Si la *nation-Italia* est « l'horizon reconnu » en dehors du territoire libyen à l'occasion de voyages touristiques ou bien de rencontres avec des parents déjà émigrés, les Italiens de Tripoli représentent, en revanche, « une communauté qui reste sur son quant-à-soi ». Les maisons italiennes « qui sentent bon le pain maison au four », semblent à Hamos, avec ses yeux de 12 ans, « fort mystérieuses » avec tant d'exubérance de bibelots, tableaux, pantins et souvenirs, chose assez inhabituelle par rapport aux maisons juives très sobres, dont les parois sont chargées de livres. À propos de l'attitude des Italiens à l'égard des juifs, Hamos parle d'un « complexe de supériorité »[32], héritage des lois raciales. Cette situation est d'une telle évidence que les juifs finissent par se sentir plus proches du monde arabe qui les entoure. Ainsi rappelle-t-il :

« Un jour je demandai à mon père : est-ce que tu te sens plus proche d'un Italien ou bien d'un arabe de la Libye ? Il me répondit : sans aucun doute d'un arabe libyen. Cela en dit long à quel point les juifs étaient enracinés parmi les arabes grâce à la langue, aux commerces, aux rapports de confiance. Les rapports avec les Italiens s'étaient quelque peu gâtés à la suite des lois raciales, tandis qu'avec les arabes ils demeuraient bons. Mon père, qui était un commerçant, me racontait des épisodes remarquables de confiance : des gens qui parcouraient 600 kilomètres pour demander pardon s'ils s'étaient trompés dans leurs comptes ! »

Comment expliquer alors les épisodes courants d'intolérance de la part de garçons arabes du même âge, rapportés par d'autres témoignages ? Pour Hamos, il s'agit d'une « duplicité qui est la même duplicité dans la Libye de nos jours ». Il dresse un constat amer :

« Les vieilles générations d'arabes, les personnes âgées étaient plus enclines aux rapports humains, à accepter l'autre, à vivre ensemble pacifiquement, tandis que les nouvelles générations, influencées par les idéologies, surtout après la naissance de l'État d'Israël, cherchaient toujours la bagarre, tant il est vrai qu'en me promenant dans la rue je pouvais m'attendre aux attaques de jeunes gars, jamais à celles des

adultes. À partir de ma génération la situation s'est détériorée, même si, lorsqu'il m'arrive de rencontrer, ici à Rome, un des arabes libyens de mon âge – j'ai 60 ans – je constate qu'il cède, tout comme moi, à la tendresse pour une époque révolue durant laquelle il y avait en Libye encore les juifs, un monde un peu plus tolérant, une vie presque agréable. »

Il n'en reste pas moins que l'interviewé n'oublie pas que les pogroms avaient déjà eu lieu avant la révolution nassérienne. À ce sujet, il remarque que les responsables des massacres antisémites « étaient ceux qui provenaient de l'intérieur du pays, des villages » non pas des habitants de Tripoli, lesquels étaient un segment du monde arabe bien plus moderne et occidentalisé. Dans son récit revient souvent le thème de la rutilante occidentalisation de la société tripolitaine de ces années-là. À côté du monde étriqué et provincial des Italiens de Libye, il y a par-dessus tout une autre Italie, celle rêvée de la Dolce Vita symbolisée à Tripoli par les nightclubs du genre Mocambo ou Underwater. L'Italie du « miracle économique » avait débarqué apportant tout son imaginaire cinématographique et musical : « Quel bonheur d'aller au cinéma le samedi ! » Sur l'écran défilent les images des divas aux échancrures vertigineuses. Pour ne pas transgresser le précepte sabbatique, les garçons juifs achetaient les billets le vendredi ou bien le guichetier prenait directement lui-même l'argent de leurs poches. L'un des cinémas de la ville était le Rex, une installation très moderne à l'écran-scope appartenant à Dido (David) Magiar, entrepreneur séfarade d'origine hongroise. Comme le raconte son fils Victor durant l'interview[33], le Rex de Tripoli n'était pas seulement un symbole du progrès de la ville mais aussi un remarquable véhicule culturel dans une réalité multi-ethnique. Le père Dido a soin, en effet, de faire projeter les films dans l'après-midi de vendredi ou le matin dominical en arabe ou sous-titrés, destinés à un public musulman jeune et populaire, provenant des campagnes ou du sous-prolétariat urbain, qui fait irruption dans la salle le plus souvent sans payer le billet. Les adolescents italiens, arabes et juifs applaudissent à tout rompre, rient et font leurs commentaires aux scènes d'amour. Cohabitation et intégration sont les mots-clés du récit de Victor (à l'époque un élève de 10 ans) qui rappelle avec tendresse tantôt les liens d'amitié à l'école avec les garçons de nationalité et religion différentes tantôt l'ouverture mentale de ses enseignants (mais – s'empresse-t-il de souligner – il s'agissait d'enseignants d'une école destinée aux enfants nantis et donc pas du tout représentative du système scolaire italien tout entier) :

« Il est vrai qu'il y avait des écoles plus populaires comme celle des "Frères chrétiens" ou des salésiens, tandis que la mienne, se trouvant près du Palais royal, était fréquentée par les fils des ambassadeurs… À mon école on parlait une dizaine de langues (il y avait des garçons yougoslaves, grecs, espagnols, américains, italiens, juifs, arabes…). C'était une saison d'effervescence, de changements, ça s'apercevait dans l'air. C'était le temps des chansons de Bob Dylan… Certes, à y regarder de plus près, il ne manquait pas de problèmes d'identité à l'école, à cause de certains enseignants, par exemple avec quelques sœurs. En effet, si certains prêtres, nonnes ou enseignants en général, prêtaient attention et respect aux diversités, d'autres faisaient des tentatives d'évangélisation. Je me rappelle qu'avant Noël, nous, les élèves non chrétiens, restions en classe tandis que les catholiques allaient prier à la chapelle, et alors, pour nous amuser, nous dressions la

crèche ! »

Le répit devait cependant être de courte durée.

LE POGROM DE 1967

Le 5 juin 1967 (début de la troisième guerre arabo-israélienne) est la date fatidique qui marque de fait la fin de la pluri-centenaire présence juive en Libye, dans un pays qui était pour les juifs le sol natal, lieu originaire d'histoires familiales, d'affections, d'identités.

Déjà à la fin de mai[34], comme se souvient Shalom Tesciuba, un ami musulman l'avait mis en garde de ne pas réagir aux provocations parce que quelque chose de grave était sur le point de se déclencher dans la ville. Il se rendit alors auprès du chef de la communauté juive, Efraim Barda, pour s'en ouvrir à lui, mais ce dernier, faisant encore confiance aux autorités libyennes, lui répliqua : « laisse tomber… »

Les craintes de Shalom se révélèrent justifiées : le 5 juin, une foule d'arabes surexcitée par les appels belliqueux réitérés de Radio Caire se rua, débordant de haine, vers le centre-ville. C'était le début de violentes émeutes anti-judaïques ; les magasins des juifs sont pris d'assaut et incendiés, leurs maisons marquées à la craie blanche au cri de « Heia he al-yahudi » (au juif !). Dorénavant pour les juifs va commencer une tentative désespérée de se dérober à « la chasse à l'homme »[35]. Ils restent cloîtrés dans leurs maisons pendant un mois, les armoires collées à la porte, guettant les moindres bruits venant de la rue, où des jeunes arabes suivent, par le biais de radios à transistors, les émissions du Caire contre l'État hébraïque. Miriam Meghnagi évoque ce mois-là comme un véritable cauchemar pendant lequel elle finit par perdre dix kilos, de peur que la foule furieuse ne fasse irruption et, par-dessus le marché, elle vient d'apprendre pour la première fois le chapitre traumatisant de la shoah en surprenant les paroles de ses parents angoissés à l'idée de devenir des »savonnettes« comme dans les camps de concentration nazis. En cette atmosphère de panique il ne manquait qu'Isha, une voisine arabe d'en face qui, en joignant le geste à la parole, menaçait les juifs de leur couper la gorge.

Les tensions vont finalement s'atténuer lorsque des officiers libyens entrent dans les maisons des juifs, quasi prisonniers, pour leur permettre de quitter Tripoli vers des destinations d'accueil, notamment l'Italie.

L'Italie, comme l'explique Victor Magiar, fut un choix pragmatique : si les juifs avaient opté pour Israël, ils auraient perdu pour toujours l'espoir, qui en tout cas s'avérera vain, de recouvrer tous leurs biens délaissés en Libye. À cela s'ajoute le fait que les jeunes, ayant fréquenté en Libye les écoles italiennes, pouvaient achever leurs études et s'inscrire à l'université. Le déplacement forcé en Italie s'avéra tout à fait problématique. Il fallait repartir de zéro. Hamos Guetta évoque les difficultés de sa famille qui, ayant naturellement perdu toute sa fortune, était contrainte de vivre à sept dans une seule pièce à Rome, prenant de repas frugaux, comme du pain assaisonné d'ail, d'huile et de

sel, et rarement de thon. Malgré tout, après l'expérience de quasi séquestration pendant le dernier mois à Tripoli, il ressentit un puissant sentiment de liberté et d'apaisement intérieur. La ville lui paraissait presque un rêve, rien que flâner dans les rues à proximité des locaux à la mode pour écouter, derrière les barrières, la musique des groupes de rock du moment. Dans la mémoire de Victor Magiar reste, au contraire, gravée la déception face à une Rome qui, tout en étant moins bigote et catholique que la communauté italienne de la Libye, demeurait une ville moins cosmopolite que Tripoli :

« Ce qui m'a choqué le plus, ce fut le constat que Rome était moins internationale et cosmopolite que Tripoli. Les Italiens étaient plus provinciaux qu'un Tripolitain moyen, parce que nous connaissions les gens du monde entier. Notre grande chance, dont probablement tous ne se rendent pas compte, c'est que nous [les juifs libyens] avons vu la diversité avec les yeux innocents et honnêtes d'enfants ; pour nous, la diversité, c'était on ne peut plus normal. »

En conclusion, si l'Italie traditionnelle, celle qui avait forgé le projet colonial, n'existait plus, l'Italie rêvée, celle de la Dolce Vita évoluée et occidentale, n'existait pas encore. Le titre d'un essai récent sur la mémoire postcoloniale intitulée *Un voyage imaginaire, une destination concrète*[36], à l'inverse, l'épilogue de l'histoire du judaïsme tripolitain, de l'exil à son arrivée en Italie, pourrait peut-être s'intituler *Un voyage réel, une destination imaginaire*.

ANNEXE

Les différents statuts de Libye

L'Italie, à la suite de la guerre de 1911 contre la Turquie, obtint par le traité de Lausanne du 18 octobre 1912, le contrôle des régions qui font partie de la Libye de nos jours : le gouvernorat en Tripolitaine et le protectorat en Cyrénaïque. Il faut attendre 1937 pour que le Fezzan devienne une administration militaire italienne sous le nom de Territoire du Sahara libyen. Ces régions, dès l'époque ottomane, étaient caractérisées par un développement socio-économique fort différent qui ne manqua pas d'influer sur le processus de formation des classes sociales locales. Si la Tripolitaine – bénéficiant d'une position géographique préalable à une meilleure insertion dans les réseaux de commerce internationaux – était habitée par une population très mélangée de notables urbains, bureaucrates et marchands, à côte des paysans, la Cyrénaïque, au contraire, en raison de sa position, ne participait pas de l'économie côtière, ayant son propre marché en Égypte. Cette dernière était dominée par les loges sufi (Zawiya) agrégées à l'Ordre de la SanÅ«siyya, un centre du pouvoir politico-religieux duquel étaient issus tant le leader de la guérilla anticolonialiste des années vingt, Omar al- MukhtÄr que la dynastie du futur roi Idris. Enfin le Fezzan qui, après avoir autrefois été la majeure place commerciale du Sahara, était désormais à son déclin en raison des rivalités entre les coteries tribales. Le capital italien débarqué en Tripolitaine créa de nouvelles chances pour la classe mercantile des *compradores*, composée pour la plupart de Maltais, Grecs

et surtout Juifs, à travers un florissant commerce avec l'Europe. L'arrivée des Italiens en Tripolitaine ne manqua même pas d'apporter des changements au sein de la structure sociale arabe, surtout parmi les notables, héritiers des *ayan* de l'autorité ottomane, à savoir les percepteurs d'impôts. La collaboration entre les élites urbaines arabes et les autorités italiennes – en échange de privilèges et de rétributions – fut, pendant le système colonial, une réalité très répandue[37].

Pour ce qui concerne la présence juive dans les différentes régions, nous nous basons sur le recensement de 1931 : à Tripoli vivaient 15 637 juifs (19,07% de la population citadine) ; dans le restant de la Tripolitaine 5 871 juifs ; à Benghazi vivaient 2 767 juifs (6,4% de la population citadine) et 828 juifs dans le restant de la Cyrénaïque. Il manque par contre des données concernant le Fezzan[38].

[1] Les découvertes archéologiques tracent l'origine de la communauté juive en Libye autour de 586 av. J.-C. Le judaïsme s'épanouit dans la région à partir de 1492 avec l'afflux de juifs ibériques ; cf. M. Roumani, *Gli ebrei di Libia. Dalla coesistenza all'esodo*, Rome, Castelvecchi, 2014, p. 15-20.

[2] S.A. Stein, « Jews, Plumes, and Global Commerce in the Modern Period », in G. Reuveni, S. Wobick-Segev (dir.), *The Economy in Jewish History: New Perspectives on the Interrelationship between Ethnicity and Economic Life*, Oxford-New York, Berghahn Books, 2010, p. 174-186.

[3] L. Picciotto, « Gli ebrei in Libia sotto la dominazione italiana », in M. Contu, N. Melis, G. Pinna ,*Ebraismo e rapporti con le culture del Mediterraneo nei secoli XVIII-XX*, Florence, Giuntina, 2003, pp. 79-81.

[4] Cf. V. Magiar, *E venne la notte. Ebrei in un paese arabo*, Florence, La Giuntina, 2003, p. 274.

[5] P. Rossetto, B. Spadaro, »Across Europe and the Mediterranean Sea. Exploring Jewish Memories from Libya,« *Annali di Ca' Foscari*, 50, Déc. 2014, p. 337-52 ; L. Natale, P. Toscano, « Libyan jews in Rome: integration and impact on the roman jewish community », *Studi Emigrazione*, avril-mai 2014, 194, pp. 275-295.

[6] A. Baldinetti, « La formazione dello Stato e la costruzione dell'identità nazionale », in K. Mezran, A. Varvelli) dir.), *Libia. Fine o rinascita di una nazione?*, Rome, Donzelli, 2012, p. 16.

[7] L'interview « semi-structurée » est conduite sur la base d'un ensemble fixe et ordonné de questions ouvertes selon un ordre préétabli. De telle manière, l'interview – contrairement au *survey* orienté vers une représentativité de type statistique – accorde à l'interviewé la liberté d'exprimer ses opinions selon ses propres stratégies de langage ; Cf. R. Bichi, *L'intervista biografica*, Milan, Vita e Pensiero, 2002, pp. 23-25.

[8] On peut définir les mémoires vivantes comme des mémoires non fossilisées dans une réminiscence passive du passé ; cf. F. Fogel, « Mémoires mortes ou vives ,« *Ethnologie française* 37, 2007, 3, pp. 509-516.

[9] Les interviews ont été résumées par l'auteur en version fidèle ; entre guillemets ce sont les propres mots des interviewés. Je tiens à remercier, ici, le professeur Maurice M. Roumani qui a relu ce texte contribuant à stimuler ma réflexion.

[10] L'Italie, à la suite de la guerre de 1911 contre la Turquie, obtint le gouvernorat en Tripolitaine et le protectorat en Cyrénaïque. Ces régions, dès l'époque ottomane, étaient caractérisées par un développement socioéconomique fort

différent : la Cyrénaïque avait en Égypte son propre marché agricole et était dominée par l'ordre politico-religieux de la SanÅ«siyya duquel étaient issus tant le leader de la guérilla anticolonialiste Omar al- MukhtÄr que la dynastie du futur roi Idris. Au contraire, la Tripolitaine, bénéficiant d'une position géographique favorable à une meilleure insertion dans les réseaux de commerce internationaux, était habitée par une population très mélangée de notables urbains et marchands. C'est ici que le capital italien créa de nouvelles chances pour la classe mercantile des *compradores*, composée de Maltais, Grecs et surtout Juifs. Les autorités coloniales ne manquèrent pas d'apporter une transformation de la structure sociale musulmane par la concession de privilèges et de rétributions aux notables arabes en échange de leur collaboration ; cf. A. Ahmida, *Forgotten Voices: Power and Agency in Colonial and Postcolonial Libya*, New York-London, Routledge, 2005, pp. 19-33.

[11] D'après le recensement de 1931 les juifs se répartissaient comme suit : 15 637 à Tripoli19,07%) de la population citadine) ; 5 871 dans le restant de la Tripolitaine ; 3 595 en Cyrénaïque ; cf. R. Bachi, « Gli ebrei nelle colonie italiane », *La rassegna mensile di Israel*, janv.-févr. 1936, p. 386.

[12] Interview avec Alfonso Renato Nahum du 8 décembre 2014 dans le hall de l'hôtel Santa Chiara à Rome. Alfonso, fils d'Isacco et Hatikvah Gabison, est né à Tripoli le 24 novembre 1943. Il est marketing consultant et vit à Milan.

[13] Sur le rôle de Hai Gabison, cf. R. De Felice, *Ebrei in un paese arabo*, Bologne, Il Mulino, 1978, pp. 235-236.

[14] La Hara était le quartier de la *madÄ«nah* habité par les juifs de condition modeste.

[15] Interview avec Simone Halfon du 19 novembre 2014, enregistrée à Rome à la maison de l'auteur. Simone, fils de Clemente et Elisa Fellah, est né à Tripoli le 20 décembre 1945. Aujourd'hui il est styliste à la retraite et vit à Rome.

[16] R.B. St John, *Libya: Continuity and Change*, New York, Routledge, 2015, p. 19.

[17] D. Vandewalle, *A History of Modern Libya*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 24.

[18] De 1949 à 1951, 90 % des 35 000 Juifs vivant en Libye ont émigré en Israël. Cf. H. E. Goldberg, *Cave Dwellers and Citrus Growers: A Jewish Community in Libya and Israel*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, p. 9.

[19] La reconstruction des circonstances de l'assassinat remonte aux souvenirs de son père Clemente.

[20] À ce propos, cf. M. Roumani ,*Gli ebrei di Libia*, cit., p. 74-79

[21] Interview avec Shalom Tesciuba du 10 décembre 2014 au Centre Beth-El de Rome. Shalom, né le 3 février 1934, est président de la communauté tripolitaine de Rome et a été vice-président de la communauté juive de Rome.

[22] A. Dawisha, *Arab Nationalism in the Twentieth Century: From Triumph to Despair*, Princeton, Princeton University Press, 2003, p. 147–159.

[23] M. Cricco, F. Cresti, *Gheddafi. I volti del potere*, Rome, Carocci, 2011, p. 172.

[24] *Ibid.,* p. 176.

[25] Cf. L. Carpi, « La condizione giuridica degli ebrei nel Regno Unito di Libia ,« *Rivista di Studi Politici Internazionali*, 30, jan.-mars 1963, 1, pp. 87-92.

[26] C. Casalegno, « Vivono quasi tutti a Tripoli i trentamila italiani: non sono inseriti male nella Libia indipendente », *La Stampa*, 24 février 1963.

[27] L. Agazzi, *La legislazione della scuola elementare: disposizioni, giurisprudenza, annotazioni*, Rome, La Scuola, 1965, p. 431.

[28] L'offre éducative italienne, par rapport aux éléments autochtones, affichait une souche «impérieusement inhibitoire» des identités locales; cf. P. Venuta, « Gli studi libici sul colonialismo italiano : considerazioni bibliografiche e storiografiche », in F. Cresti) dir.), *La Libia tra mediterraneo e mondo islamico*, Milan, Giuffré, 2006, p. 20.

[29] Interview avec Miriam Meghnagi du 26 mars 2015 enregistrée dans un café de la place San Cosimato à Rome. Miriam est née à Tripoli. Elle a fait ses études à Rome jusqu'à sa licence de philosophie à l'Université « La Sapienza » de Rome se spécialisant ensuite en psychologie et en ethnomusicologie. Elle interprète le patrimoine des traditions musicales juives et méditerranéennes.

[30] S. Yoda, *The Arabic Dialect of the Jews in Tripoli (Libya): Grammar, Text and Glossary*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2005, pp. 10, 71.

[31] Interview avec Hamos Guetta du 3 mai 2015, enregistrée chez lui. Hamos, fils de Shalom et Tonina Driguez, est né à Tripoli le 15 février 1955. Après son arrivée en Italie est devenu un entrepreneur à succès dans le secteur de la mode. Il vit à Rome où il est un des plus importants animateurs de la vie culturelle de la communauté juive-tripolitaine.

[32] Sur l'esprit fier de la blancheur étalée (*whiteness*), cf. G. Fabbiano, « Mémoires familiales en question », *Projet*, 4, juillet 2009, 311, pp. 49-57.

[33] Interview avec Victor Magiar du 24 février 2015 enregistrée au siège central de l'Association nationale des mairies italiennes (ANCI). Victor, fils de Dido et Elsa Mimun, est né le premier juillet 1957. Il est directeur du département Relations internationales de l'ANCI. Il a été un des fondateurs en 1988 de l'association Martin Buber-Juifs pour la paix.

[34] Le 23 mai, l'Égypte interdit la navigation aux navires israéliens à travers les détroits de Tiran, dans le golfe d'Aqaba.

[35] G. Fattori, « Paura e segreta tensione a Tripoli », *La Stampa*, 18 juin 1967.

[36] V. Heller, « Exil, identité et création. Un voyage imaginaire, une destination concrète », *L'Observatoire. Créateur d'échanges et de transversalités dans le Social*, 12, 2011, 71, p. 101-104.

[37] Voir Albert Hourani, « Ottoman Reform and the Politics of the Notables », in Albert Hourani, Philip Shukry Khoury, Mary Christina Wilson (Dir.), *The Modern Middle East : A Reader,* Berkeley, University of California Press, 1993, pp. 83-109 ; Ali Abdullatif Ahmida, *Forgotten Voices : Power and Agency in Colonial and Postcolonial Libya,* New York-London, Routledge, 2005, pp. 19-33 ; cfr. Gianbattista Biasutti, *La politica indigena italiana in Libia : Dall'occupazione al termine del governatorato di Italo Balbo (1911–1940),* Pavia, Università degli studi di Pavia, 2004, pp. 83 – 95.

[38] Voir Roberto Bachi, « Gli ebrei nelle colonie italiane. Note statistiche sul censimento del 1931 », *La rassegna mensile di Israel,* gennaio-febbraio 1936, p. 386.